

22ème collège

Une décision historique pour le Gers

Le mot du Président

En lançant la construction d'un 22^{ème} collège, le Conseil départemental du Gers a pris une décision historique. Depuis 45 ans, aucun nouveau collège n'a été construit dans le Gers.

Ce projet symbolise l'essor de notre département. La mise en service de cet établissement en 2018 est une priorité de mon mandat.

Philippe Martin, Président du Conseil Départemental du Gers

Une ouverture à la rentrée 2018

A l'issue de trois années de concertation, d'études et de travaux le nouveau collège Françoise Héritier a ouvert ses portes à L'Isle Jourdain pour la rentrée scolaire 2018.

Le Département a consacré 18,5 M€ à la construction de cet établissement bioclimatique de près de 5 000 m² ancré sur un terrain de 4 ha.

Dimensionné pour accueillir jusqu'à 640 élèves il est doté d'équipements et d'aménagement respectueux de l'environnement et favorisant une moindre consommation énergétique : éclairage automatique dans les salles, tri et récupération des déchets, récupération de l'eau de pluie, chaudière alimentée par du bois issus de l'élagage des bords de route ou de nos forêts départementales....

Le Département très engagé dans une politique de restauration durable sur l'ensemble de son territoire, propose au collège des repas de qualités confectionnés sur place à partir de produits locaux et/ou bios.

Contact



SERVICE COLLÈGES

Direction Moyens Éducatifs Action Culturelle

81 Route de Pessan
BP 20569
AUCH CEDEX 9

[> Voir la fiche](#)



Conseil Départemental du Gers

81 route de Pessan
BP 20569
32022 Auch Cedex 9

[✉ Nous contacter](#)

Des fonctionnalités de ce site reposent sur l'usage de cookies permettant de vous proposer un contenu enrichi hébergé par des tiers (vidéos, réseaux sociaux) et d'élaborer des statistiques de fréquentation. Si vous donnez votre accord, ces cookies seront déposés sur votre terminal.



